L'Atelier des droits sociaux Asbl

Rue de la Porte Rouge 4 – 1000 Bruxelles
02.512.02.90
http://atelierdroitssociaux.be

Fiche d'accompagnement

Cette fiche précise le contenu de la brochure :
Burn out : quand quitter son emploi devient la seule issue…
L'individualisation d'un problème de société
Elle présente son objet principal et énumère les thèmes abordés.
Elle peut être l'objet d'une animation-débat sur les enjeux socio-économiques et politiques dans lesquels s'inscrit cette publication.
Cette fiche est librement téléchargeable sur le site de l'Atelier des droits sociaux.

Burn out :
quand quitter son emploi devient la seule issue…
L'individualisation d'un problème de société

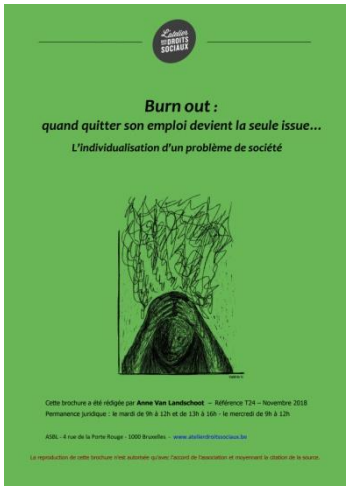

Auteur : **Anne Van Landschoot** (Service Emploi-sécurité sociale)
Éditeur : **L'Atelier des droits sociaux Asbl**
Édition : **Novembre 2018** (Première édition)
Référence : **T24**

Thématiques :
Droit du travail

Thème principal :

Le travail tel qu'il est organisé dans notre société peut être la cause de pathologies plus ou moins sévères, dont le burn out.

Nombre de spécialistes s'accordent pour dire que le burn out trouve ses origines dans une conjonction de facteurs sociétaux, de facteurs liés à l'organisation du travail et de facteurs individuels, les deux premiers facteurs (sociétal et organisationnel) étant clairement identifiés comme les déterminants les plus importants du burn out par rapport aux facteurs individuels.

Or, les mesures mises en place aujourd'hui pour tenter de pallier le problème du burn out favorisent surtout une approche individualiste, délaissant délibérément les causes sociétales et organisationnelles. En conséquence, les solutions proposées sont essentiellement adaptatives et donc prioritairement tournées vers le travailleur. Dans cette optique, il semble impossible de penser la prévention et le traitement du burn out dans le cadre d'une approche systémique, c'est-à-dire en termes de transformation de notre modèle sociétal. Au final, le travailleur reste souvent confronté seul à l'obligation de trouver une issue à sa situation, celle-ci se concrétisant fréquemment par la rupture de son contrat de travail et toutes les conséquences que cela engendre, notamment en matière de droit aux allocations de chômage.

Objectifs :

Permettre au public d'appréhender la problématique du burn out, la place qu'elle occupe dans notre société et comment cette dernière la traite.

Pistes d'animation :

Utilisée dans le cadre d'une animation, la brochure permet de développer les thèmes suivants :

- Comment définit-on le burn out ?
- Que prévoit la législation pour éviter/remédier au burn out ? Qu'est-ce qu'elle ne prévoit pas ?
- Quels sont les dispositifs existants permettant de quitter son emploi dans le cadre d'un burn out ?
- Quels sont les points forts et les points faibles de ces dispositifs ?
- Quels peuvent être les répercussions de ces dispositifs sur le droit aux allocations de chômage ?
- …

La brochure a été conçue pour pouvoir mener une analyse documentée ainsi qu'alimenter un débat critique sur la problématique du burn out et la façon dont celle-ci est prise en charge par nos gouvernants. Elle permet de s'interroger sur l'organisation du travail dans notre société ainsi que sur notre modèle de société dans son ensemble, basé sur le profit, la rentabilité, la performance et l'individualisme.

Propositions de thèmes à débattre :

- Que prévoit la législation actuelle en matière de burn out et qu'est-ce qu'elle ne prévoit pas ? Quels sont les points faibles et les points forts de cette législation ? Que devrait-elle prévoir à l'avenir ?
- Qu'est-ce qui engendre le burn out ? Qu'est-ce qui fait qu'il se développe de plus en plus à l'heure actuelle dans notre société ?
- Comment s'organise le travail dans notre société ? En quoi ce mode d'organisation peut-il être générateur de burn out ?
- Quelles sont les caractéristiques de notre modèle de société aujourd'hui ? Comment s'inscrit la problématique du burn out dans ce modèle ?
- Quel modèle de société souhaitons-nous et que pouvons-nous faire pour le promouvoir ?